CORPS LÉGISLATIF.



CONSEIL DES CINQ-CENTS.

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif.

Du 20 fructidor, l'an cinquième de la République française, une et indivisible.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents.

Citoyens Représentans,

Le Directoire exécutif est obligé d'appeler votre attention sur un objet qui tient essentiellement à la tranquillité de la République.

La loi que vous avez rendue hier ordonne la dépor-

2

tation de soixante-cinq individus, charge le Directoire de déterminer le lieu où ils seront déportés, séquestre leurs revenus, et ne leur en accorde la main-levée que sur la preuve authentique de leur arrivée en ce lieu.

Par une autre disposition de la même loi, vous avez autorisé le Directoire exécutif à déporter les prêtres qui troubleroient la tranquillité publique.

Mais cette loi n'a pas prévu le cas où les déportés rentreroient dans le territoire de la République, soit que, n'y possédant aucun bien, ils se trouvassent par-là même à l'abri de la mesure que vous avez prise relativement au séquestre de leurs revenus, soit qu'ils parvinssent à tromper la surveillance des autorités préposées pour les empêcher de sortir du lieu fixé pour leur déportation.

Vous savez, citoyens représentans, à quels dangers cette omission peut exposer la chose publique, et vous vous empresserez sans doute de la réparer : le moyen le plus sûr et le plus efficace d'atteindre ce but seroit de soumettre aux peines portées contre les émigrés les déportés qui rentreroient dans le territoire de la République ; ce qui leur seroit notifié à leur dernier domicile

Le Directoire exécutif vous invite, citoyens représentans, à peser ces propositions dans votre sagesse, et à en faire l'objet de vos prochaines délibérations.

Le président du Directoire exécutif,

Signé, L.-M. REVELLIERE-LEPEAUX.

Par le Directoire exécutif :

Le secrétaire général. Signé, LAGARDE.

Pour copie conforme,

Les Représentans du peuple secrétaires du Conseil des Cinq-cents. Signé, JOURDAN (de la Haute-Vienne), DUHOT, P.-J. AUDOUIN, ROGER-MARTIN, *secrétaires.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE, Fructidor an 5.



856